

**PHOTO
D'IDENTITÉ**



**LISTE DES PIÈCES OBLIGATOIRES
À FOURNIR**

- ☐ Assurance scolaire
- ☐ Photo d'identité
- ☐ Ramette de papier
- ☐ Paiement

- # FICHE D'INSCRIPTION LYCÉEN

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

Rappel : toutes les informations doivent être complétées de façon lisible.

Date de naissance :

Mail : _____

Jeune inscrit l'an dernier à l'association : ☐ OUI / ☐ NON☐ Lycéen général et technologique OU ☐ Lycée professionnel

Nom du lycée : _____

Classe (ex: 2ndeC STI2D) : _____

Spécialité(s) : 1. _____ 2. _____
3. _____ 4. _____

Nom du professeur principal : M / Mme _____

Votre enfant est-il allophone ? ☐ OUI / ☐ NON

(enfant arrivé en France depuis moins de 3 ans)

Votre enfant participe t-il à une activité extra scolaire régulièrement ?

☐ OUI → veuillez préciser (ex: club de foot, musique, ...) : _____

☐ NON

DOSSIER D'INSCRIPTION

Année scolaire 2021-2022

Attention : toutes les informations doivent être complétées de façon lisible.

RESPONSABLE LÉGAL 1

Nom : _____ Prénom : _____ ☐ H ☐ F

Rôle : ☐ Père ☐ Mère ☐ Autre : _____

Adresse : _____ N° Appart : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Quartier : _____

Tél fixe : ____ . ____ . ____ . ____ . ____ Tél portable : ____ . ____ . ____ . ____ . ____

Mail : _____

Âge : ☐ 18/25 ans ☐ 26/49 ans ☐ 50/59 ans ☐ 60/64 ans ☐ 65 ans et +

Catégorie professionnelle : ☐ Étudiant(e) ☐ Actif(ve) ☐ Père/Mère au foyer
☐ Inscrit(e) à pôle emploi ☐ Sans activité ☐ Retraité(e)

RESPONSABLE LÉGAL 2

Nom : _____ Prénom : _____ ☐ H ☐ F

Rôle : ☐ Père ☐ Mère ☐ Autre : _____

Adresse : _____ N° Appart : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Quartier : _____

Tél fixe : ____ . ____ . ____ . ____ . ____ Tél portable : ____ . ____ . ____ . ____ . ____

Mail : _____

Âge : ☐ 18/25 ans ☐ 26/49 ans ☐ 50/59 ans ☐ 60/64 ans ☐ 65 ans et +

Catégorie professionnelle : ☐ Étudiant(e) ☐ Actif(ve) ☐ Père/Mère au foyer
☐ Inscrit(e) à pôle emploi ☐ Sans activité ☐ Retraité(e)

AUTRE PERSONNE À CONTACTER (facultatif)

Nom : _____ Prénom : _____ ☐ H ☐ F

Rôle : ☐ Père ☐ Mère ☐ Autre : _____

Tél fixe : ____ . ____ . ____ . ____ . ____ Tél portable : ____ . ____ . ____ . ____ . ____

SITUATION FAMILIALE*

☐ Monoparentale ☐ Marié(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Veuf(ve)

Nombre d'enfants dans la famille* : _____

> dont nombre d'enfant(s) en situation de handicap (majeur ou mineur)* : _____

> dont nombre d'enfant(s)* :
de moins de 6 ans : _____ de 6 à 10 ans : _____
de 11 à 15 ans : _____ de 16 à 18 ans : _____
de 18 ans et + : _____

* Ces informations nous sont nécessaires en tant qu'adhérent à l'UDAF. Ces données ne seront pas conservées par l'association Pari. Pour exercer votre droit, vous pouvez contacter le DPO de l'UDAF du Doubs à l'adresse suivante : UDAF, 12 rue de la famille, 25000 Besançon, mail : dpo.bfc-resus@laposte.net

DOSSIER D'INSCRIPTION

Année scolaire 2021-2022

CONSENTEMENT POUR L'USAGE DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies par PARI sont enregistrées dans un fichier informatisé. Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire à l'accomplissement de nos missions auprès de nos adhérents, à savoir, l'accompagnement à la scolarité, le soutien des familles et des habitants et l'ouverture culturelle et citoyenne.

En conformité avec l'article 29 du règlement général de la protection des données et de la ligne directrice wp259, nous sollicitons votre accord pour pouvoir vous joindre :

- Par téléphone (appels et SMS) : ☐ OUI ☐ NON
- Par courrier : ☐ OUI ☐ NON
- Par mail : ☐ OUI ☐ NON
- Via une application de messagerie : ☐ OUI ☐ NON

Dans le cadre du suivi éducatif mis en place avec l'Éducation Nationale, êtes-vous d'accord que nous transmettions un état des présences de votre enfant et une observation à l'établissement ?
☐ OUI ☐ NON

Fait à : Le : ____ / ____ / ____

Signature du représentant légal

AUTORISATION POUR LE DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre de la promotion de son activité PARI peut être amené à :

- Photographier ou filmer les enfants dans le cadre de ses activités
- Permettre la prise de vue représentant l'enfant par des journalistes ou des photographes
- Imprimer, reproduire, éditer, publier et diffuser ces images dans le cadre des publications écrites et multimédias de PARI (dépliants, plaquettes, affiches, magazines, vidéos, site internet, réseaux sociaux, ...)

PARI s'engage à utiliser ces images **dans le respect absolu de la personne et non à des fins pouvant lui porter préjudice**. En cas de refus, le responsable légal de l'enfant doit en informer l'association PARI par courrier ou mail (contact@assopari.fr).

Vous pouvez à tout moment modifier votre consentement pour le traitement de vos données personnelles. Pour ce faire, veuillez contacter l'association Pari par courrier postal au 5 avenue de Bourgogne adressé au président de l'association, ou nous envoyer un e-mail à contact@assopari.fr.

Pour toute autre information sur l'utilisation de vos données personnelles, vous pouvez contacter notre DPO aux coordonnées suivantes : M Fuzier Philippe | Tel : 0972642910 | E-mail : dpo@assopari.fr | DPO numéro : 33350

DOSSIER D'INSCRIPTION

Année scolaire 2021-2022

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1. Seuls les enfants inscrits à l'association peuvent participer à l'accompagnement à la scolarité. L'accès aux activités de l'association est interdit aux non-adhérents.

Article 2. Il est obligatoire d'enregistrer son arrivée.

Article 3. Le respect est obligatoire envers tout le monde, adultes comme enfants ou jeunes. Le travail et les activités se font dans le calme, sans insulte ni bagarre.

Article 4. Le respect est également obligatoire envers le matériel et les locaux. Le rangement et la propreté du local, à l'intérieur comme à l'extérieur, doivent être maintenus.

Cela implique que :

- Je laisse les tables vides et propres quand je pars, les papiers et déchets doivent être jetés dans les poubelles
- Je maintiens le matériel et les livres utilisés en bon état et je les range en partant
- Par mauvais temps, j'essuie bien mes pieds sur le tapis à l'entrée
- Toute dégradation pourra être facturée à la famille

Article 5. Il est autorisé de manger uniquement dans la salle d'accueil, en la gardant propre. Il est interdit de sortir de la nourriture dans les autres salles. L'accès à la cuisine est réservé au personnel de l'association.

Article 6. Les intervenants peuvent demander aux jeunes de changer de salle, ou de quitter l'association plus tôt en cas de manquement au règlement intérieur.

Article 7. Les déplacements entre les salles créent de l'agitation. Il est important de limiter ses déplacements au strict nécessaire et de ne pas rester dans le passage.

Article 8. Toute sortie des locaux est définitive. Il est interdit de jouer ou d'attendre dans le hall du rez-de-chaussée ou dans la cour devant l'association.

Article 9. L'utilisation des portables et jeux vidéos est strictement interdite dans les salles de travail. L'usage du téléphone portable est autorisé dans l'espace d'accueil, à condition d'être de courte durée et de ne pas déranger les autres.

Article 10. Les ordinateurs de la salle informatique sont réservés à un usage pédagogique et éducatif. La charte affichée en salle informatique doit être respectée.

Article 11. L'utilisation de l'ascenseur est réservée aux personnes qui ne peuvent pas prendre les escaliers. Il est interdit d'appuyer sur le bouton ou d'utiliser l'ascenseur sans raison valable.

Article 12. Il est interdit de collecter de l'argent dans les locaux (par exemple de vendre des tickets de tombola).

Article 13. Il est obligatoire de respecter les protocoles sanitaires mis en place en raison de la crise sanitaire du covid-19.

☐ Nous avons pris connaissance du règlement intérieur et nous nous engageons à le respecter. *(Le non respect du règlement pourra conduire à une exclusion temporaire ou définitive de l'association)*

Fait à : _____

Le : ____ / ____ / ____

L'enfant

Les parents

L'association PARI